



Centre des Finances Publiques Prado-Borde
22 rue Borde 13008 Marseille
Tél. 04 91 17 92 06
Tél. 04 91 17 97 67

cgt.drifip13@dgfip.finances.gouv.fr
www.financespubliques.cgt.fr/013/

Le 17/04/2019

Mobilité forcée suite à restructuration : Darmanin ment. La preuve ? Tarascon.

Le 26 mars, Darmanin a reçu les syndicats nationaux sur le plan de restructuration de la DGFIP. Il a déclaré qu'il n'y aurait pas de mobilité forcée.

Or en février le DRFIP, a été interpellé par les organisations syndicales et invité à faire la clarté sur l'application du plan de restructurations Darmanin dans les Bouches du Rhône. Même s'il a refusé de révéler le volant pluriannuel de suppressions d'emplois, M Bonnet a quand même indiqué que le CDIF et le SPF de Tarascon seraient supprimés en 2020 et que l'application du plan se traduirait par la suppression de la moitié des SIP et SIE du département.

Concernant un site comme Tarascon, cela signifie qu'il est prévu de supprimer également le SIP ou le SIE.

C'est donc 3 services sur 4 qui sont appelés à être supprimés sur le site de Tarascon !
Et il n'y aurait aucune mobilité forcée ?

Le nombre de départs à la retraite dans les trois ans à venir permettrait-il d'éviter un surnombre ?

Non, car il n'égale pas le nombre de suppressions de postes résultant de la fermeture de trois services sur 4.

Il y a aussi ce que prévoit le projet de loi dit de transformation publique que MM. Darmanin et consorts soumettent à l'Assemblée dès le mois de mai.

Son article 25 affirme que :

« le fonctionnaire dont l'emploi est supprimé est affecté sur un emploi vacant correspondant à son grade au sein d'un service du département ministériel dont il relève dans le département où est située sa résidence administrative ». Il ajoute « lorsque le fonctionnaire ne peut se voir offrir un autre emploi correspondant à son grade en application des deux alinéas précédents, il bénéficie d'une priorité d'affectation sur les emplois vacants correspondant à son grade dans un autre département ministériel ou dans un établissement public de l'État, dans le département ou à défaut dans la région où est située sa résidence administrative ».

Autrement dit, cette loi instaure la mobilité forcée ministérielle au sein du département et, à défaut de poste vacant, la mobilité forcée interministérielle jusqu'au niveau régional.

Mais à qui monsieur Darmanin peut-il faire croire qu'il est en train de faire passer une loi pour ne pas l'appliquer ?

Qui plus est dans l'administration qui est en première ligne pour les suppressions

d'emplois dans la fonction publique d'État ?

Et qu'un site comme Tarascon où les 3/4 des services sont appelés à être liquidés serait exempté de l'application de la loi ?

Joue-t-il sur les mots en s'appuyant sur le fait que la DG a imposé à l'ensemble des agents l'affectation nationale sur le département pour laisser entendre que déplacer des collègues sur d'autres résidences du département ne serait pas de la mobilité forcée ?

Mais les collègues de Tarascon n'ont que faire de ces considérations oiseuses. Pour eux qui ont organisé leur vie familiale en fonction de leur site administratif, il s'agit de la réalité tout court : les déplacer, c'est bien de la mobilité forcée !

Et c'est bien ainsi que les agents de tous les sites en jugent également.

Ce qui se profile sur Tarascon nous concerne tous car, à des degrés différents, c'est bien à tous les services de la DGFIP que le plan Darmanin de démantèlement s'attaque (non seulement les SIP, SIE, SPF mais aussi tout le réseau SPL, les trésoreries hospitalières, les PCRPs jusqu'aux services de direction) ainsi qu'à tous les sites (y compris les métropoles sont appelées à connaître des délocalisations de services).

Voilà pourquoi il s'agit de tout faire pour empêcher l'application du plan Darmanin de démantèlement de la DGFIP et du projet de loi dit de transformation de la fonction publique qui intègre dans le statut de la fonction publique d'État la mobilité forcée.

Les collègues de Tarascon n'acceptent pas la liquidation de leurs services. Ils multiplient les actions auprès des élus et du public pour le maintien du site, pour le maintien d'un service public fiscal de plein exercice à Tarascon.

- **Apportons leur notre soutien en participant massivement à la journée d'action et de grève du 9 mai**
- **A l'appel de toutes les fédérations de fonctionnaires**
- **Pour le retrait du projet de loi dit de transformation de la fonction publique**

Toutes et Tous en manifestations !